



Implantation de radeaux végétalisés

Les frayères artificielles placées ces trois dernières années aux barrages de l'Eau d'heure ayant montré leur efficacité, la maison wallonne de la pêche, avec le soutien de l'ADPPLEH, s'est penchée sur la question de l'amélioration du milieu de vie des larves post-éclosion. C'est dans cette optique que près de 80 m² (4 x 20m²) de radeaux végétalisés ont été installés sur le lac de la Plate Taille. Les racines se développant simultanément constituent un milieu de protection idéal pour les larves de poisson. Produites par la firme Aquaterra Solutions, ces îles flottantes sont constituées de structures modulaires (2 m x 1 m) en polyéthylène basse densité recyclé et recyclable. Des mousses intégrées dans les modules assurent la flottaison. Les végétaux palustres et hélophytes, puisant leurs ressources uniquement dans l'eau, sont implantés dans une natte en fibres de coco suffisamment lâche pour permettre le développement du système racinaire. L'ensemble est ancré au fond par l'intermédiaire de lests en béton. Des filets anti-cormorans sur une profondeur de 50 cm et des grilles en métal pour protéger les plantules des canards ont également été apposés sur une des quatre îles.



Les emplacements des îles ont été choisis en fonction de celui des frayères artificielles flottantes déjà en place, à raison de une par anse. Le montage a chaque fois été réalisé sur la berge, l'ensemble étant alors tracté par bateau. Le lieu choisi devait présenter une profondeur minimale de 2,5 m, supérieure à la valeur maximale du marée.



Ce système, pionnier dans la gestion des ressources halieutiques, fera l'objet d'un suivi scientifique régulier afin de vérifier le bon développement de la végétation et si le rôle de milieu protecteur qui lui est dévolu envers les larves est bien rempli.

Nous tenons à remercier l'ADPPLEH et plus particulièrement Didier WINDAL pour son soutien personnel et logistique, sans lequel le montage et la pose des radeaux n'auraient pu être menés à bien.

